

## POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES HUMIDES

# Des Ecogardes formés sous l'égide de AMAF-Bénin avec la collaboration de Nature Tropicale ONG

Par Patrice SOGLO

Ils étaient 32 Ecogardes venus des communes des Aguégus, d'Adjohoun et de Dangbo à suivre une formation du 27 février au 1er mars 2019 dans la salle de réunion de la Mairie des Aguégus. L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités de ces acteurs locaux sur la gestion durable des ressources naturelles. Cette formation va aussi leur permettre de faire le suivi des gîtes et couloirs du lamantin d'Afrique dans la Vallée de l'Ouémé. La rencontre s'inscrit dans le cadre du projet «Manatee protection by community management conservation of mangrove ecosystems in Benin» piloté par AMAF-Bénin avec le financement de Global Nature Fund (GNF), Institute of Global Environment Strategies (IGES) et Hand in Hand Fund (HiH).

L'expertise de Nature Tropicale

ONG a été mise en contribution à travers le Programme SRJS et ses nombreuses actions sur le Lamantin d'Afrique et les communautés dans cette région.

Le but est d'améliorer la connaissance et la compréhension des communautés locales sur les paysages de production socio-écologique et les paysages marins (SEPLS). C'est pour la conservation des écosystèmes naturels et la biodiversité, en particulier les écosystèmes de mangrove et le lamantin d'Afrique (*Trichechus Senegalensis*), à travers la promotion des droits et des valeurs traditionnels des communautés riveraines de la Vallée de l'Ouémé. Il faut ajouter que le renforcement des capacités de ces Ecogardes vise également à contribuer à la mise en œuvre des Stratégies et plan d'action national pour la biodiversité (SPANB).

La conservation est devenue aujourd'hui une préoccupation ma-

jeure dans la mesure où les zones humides jouent un rôle important dans l'équilibre naturel des milieux. La connaissance du fonctionnement de cet écosystème particulier et des menaces qu'il subit sont importantes pour ne pas avoir à entreprendre des actions de conservation qui pourraient compromettre l'équilibre écologique et naturel de ces zones.

À l'entame des travaux, les ONG locales partenaires, Nature Tropicale ONG et l'ONG Sonagnon ont attiré l'attention des participants sur l'importance écologique et économique de la conservation du Lamantin d'Afrique et sur certaines lois environnementales au Bénin ainsi que quelques crimes écologiques enregistrés dans la Vallée de l'Ouémé.

Lors de la rencontre, des nouveaux ecogardes sont sélectionnés à travers trois villages (Bembè, Hozin et Avagbodji) des communes des Aguégus, Adjohoun et Dangbo.

Après avoir rappelé le but du projet «Manatee protection by community management conservation of mangrove ecosystems in Benin» dans lequel s'inscrit la formation, M. Fataï Aïna, Directeur Exécutif de l'ONG AMAF-Bénin (Amis de l'Afrique Francophone-Bénin) a remercié les partenaires qui ont financé le projet, en particulier Global Nature Fund (GNF), Institute of Global Environment Strategies (IGES) et Hand in Hand Fund (HiH) pour leur soutien.



Les participants à la rencontre

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent bulletin sont celles de l'auteur qu'est Nature Tropicale ONG, Membre de l'UICN et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de ses partenaires ou du gouvernement du Bénin.

